



© copyright- tous droits réservés

Les textes ne sont pas libres de droits, leur utilisation est soumise à autorisation.

(Les informations contenues dans ce trimestriel sont arrêtées au 2 juillet 2023)

LE MOT DE LA RÉDACTION

Le temps des vacances ... c'est aussi une période incertaine côté météo et il est prudent d'anticiper au cas où un épisode de forte chaleur s'inviterait comme cela s'est déjà produit récemment.

Dès aujourd'hui, avec ce journal, des fiches relatives à la canicule vous sont distribuées.

Il reste néanmoins un point étroitement lié à ne pas négliger, largement commenté dans tous les médias, c'est celui de nos ressources en eau. Tout le monde est concerné et il en va du devenir de nos jeunes générations.

Nous vous présentons dans nos pages un document édité par le syndicat Eau Cœur du Périgord, syndicat qui œuvre par la maintenance des réseaux à la protection des ressources en eau.

Les récents travaux d'aménagement du bourg ont aussi pris en compte la gestion des eaux de pluie.

Ce nouveau décor du bourg a été inauguré le samedi 17 juin dernier. La participation de la population Veyrinoise était encourageante et la place accordée aux enfants du Conseil des Jeunes bien appréciée.

La municipalité continue son engagement pour la qualité du cadre de vie, de nouvelles actions sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, il est également demandé à chacun de faire preuve de civisme. Cela concerne le prélèvement sans gêne de plantes dans les massifs du bourg (...et oui!!!), le dépôt de certains déchets non autorisés sur les zones de collectes, le respect des règles d'urbanisme, le respect des consignes de brûlage de végétaux et les nuisances sonores de voisinage qui font l'objet d'articles dans notre trimestriel.

Dans ce numéro, nous vous transmettons un courrier de l'Association des Maires de France relatif aux troubles qui frappent l'ensemble de notre pays et particulièrement les symboles que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales.

Tout cela peut paraître loin mais des communes rurales ont démontré que tout reste assez fragile. Le temps fait oublier que nos acquis doivent être préservés.

Ici, nous sommes attachés à nos valeurs, notre terroir et nous savons que nous pouvons compter sur notre entourage.

Maintenant, place à l'été à Veyrines de Vergt ! ... c'est traditionnellement la reprise de retrouvailles et de festivités.

Nous nous réjouissons d'accueillir de nouveaux visages lors de ces rencontres, de nouveaux résidents de la commune et nous remercions aussi celles et ceux qui viennent ponctuellement apporter de l'aide pour certains préparatifs.

Bel été à toutes et à tous !

LA CITATION

*La liberté c'est le respect des droits de chacun ;
l'ordre c'est le respect des droits de tous.*

Eugène Marbeau

Trimestriel n° 26 : juillet – août – septembre 2023

Journal créé en janvier 2015 d'après une idée de Daniel Gaucher, Daniel Longo et Jean Luc Noyer

Directeur de la publication : Jean Luc Noyer

Rédaction par la Commission Communication :

Daniel Longo, Philippe Krzeminski, Stéphanie Thomas-Faurie

Chroniques du Goupil par Jean François Nunes

RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur Jean Luc Noyer, Maire de Veyrines de Vergt et l'ensemble du Conseil Municipal organiseront au mois de septembre, une réunion publique présentant le bilan de mi-mandat (2020/2026).

L'invitation et les détails de cette rencontre seront distribués par courrier dans vos boîtes aux lettres.



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Il est à nouveau rappelé que le brûlage à l'air libre des végétaux est INTERDIT du 1^{er} mars au 30 septembre

Un brûlage a été constaté après le 1er mars par des administrés inquiets de voir de la fumée se dirigeant vers leur habitation.

En cas de problème avéré, il est recommandé de signaler tout manquement à la gendarmerie.



Des administrés ont été incommodés par des bruits de moteurs utilisés par un voisin un dimanche après-midi.

Nous rappelons que les bruits de voisinage en Dordogne sont réglementés par arrêté préfectoral du 1er avril 2016.

Concernant les propriétés privées, l'article 20 de l'arrêté précise :

« Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article. Ils relèvent des prescriptions des articles 8 et 9 du présent arrêté. »

Il est donc indispensable de penser au bruit engendré par le matériel que l'on utilise et de favoriser le bon voisinage, La tranquillité de tous c'est l'affaire de chacun.

D'autres articles du même arrêté préfectoral traitent de potentielles nuisances créées par des utilisateurs de piscines individuelles ou de comportement source de gêne pour le voisinage, appareils de musique etc ...

Alors, merci d'éviter tout cela !

Si la musique adoucit les mœurs, le bruit n'adoucit pas les humeurs ...

* *** * *** *

DÉCHÈTERIE

La déchèterie passe aux horaires d'été...

DÉCHÈTERIE DE BREUILH / HORAIRES DU 1/07 au 31/08

lundi : Fermée // mardi et mercredi : 7h30-13h // jeudi : Fermée // vendredi et samedi : 7h30-13h
dimanche et jours fériés: Fermée

INAUGURATION

DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Pendant que certains conseillers distribuèrent les invitations dans les boîtes aux lettres de la commune, d'autres s'affairaient à l'organisation de la matinée du samedi 17 juin.



Ce rendez-vous depuis longtemps préparé est arrivé bien vite mais ce fût une matinée réussie. Beaucoup d'entre vous ont assisté à l'inauguration du nouvel aménagement du bourg de notre commune. Cette inauguration s'est déroulée en présence de Monsieur le sous-Préfet, Monsieur le Président du Grand Périgueux, Madame la Conseillère Départementale et les entreprises ayant réalisé les travaux.



La cérémonie a débuté par la coupure du ruban tricolore déroulé en travers de la route Sainte Marie et maintenu par deux enfants du Conseil des jeunes.

C'est aussi la jeune Maëva qui a eu l'honneur de porter les ciseaux à Monsieur le Maire. La participation des enfants a été très appréciée du public.

L'inauguration s'est ensuite poursuivie à la salle des fêtes où une présentation vidéo mettant en avant la ruralité et retraçant l'historique des actions menées par les anciens Conseils Municipaux de Veyrines de Vergt.

Après l'intervention et les remerciements de Monsieur le Maire, les invités ont pris la parole à leur tour. Puis, la cloche de notre église sonnait midi et les discours laissaient alors place à un moment de convivialité.

***** ** *****



Le vendredi 30 juin était un grand jour pour notre commune candidate au label «villes et villages fleuris»

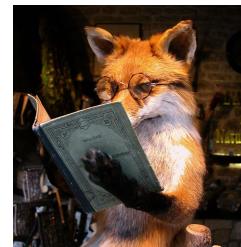
Le jury pour l'obtention d'une fleur était présent dès 9h00. Stéphanie Faurie Thomas et Philippe Krzeminski ont accueilli et accompagné pour cette matinée le jury composé de trois personnes provenant de départements autres que la Dordogne. Mme Dartencet, du Conseil Départemental pôle Service Espaces Verts était également présente en tant que soutien pour notre commune. La matinée s'est déroulée en deux temps : présentation de la commune en 20 minutes et 1h30 de visite du bourg (le circuit de visite avait été défini auparavant lors de l'envoi du dossier technique en mars. Suite à la présentation en salle, Stéphanie et Philippe ont répondu aux questions du jury.

La visite dans le bourg a été accompagnée de commentaires pour valoriser notre bourg et notre patrimoine et répondre également aux attentes des membres du jury.

A l'issue de cette visite, un débriefing nous a fait part de la qualité de notre dossier, l'engagement dans la démarche de valorisation du cadre de vie de notre commune et la satisfaction des espaces verts du bourg et de son patrimoine.



Le résultat de l'obtention d'une fleur pour notre commune nous parviendra en octobre (croisons les doigts..!)



CAGUE DENIERS



Le temps et le geste avaient rendu lisse comme une pelure d'oignon les mancherons de bois. Léon appuyait de tout son poids sur la machine qui n'avait de cesse de vouloir échapper à la terre. La poussée latérale de la charrue martyrisait les bras de l'homme qui, torse nu, suait à grosses gouttes. Le soir commençait à tomber et, bientôt, la lumière se ferait rare, empêchant tout travail dans les champs.

Il lui restait encore une passe croisée qui finirait de briser les mottes et mélangerait la terre. C'était une bonne terre, sans conteste la meilleure qu'il possédait et, comme son père et son grand-père l'avaient fait avant lui, il en prenait grand soin.

L'automne était déjà bien avancé et Léon voulait terminer cette parcelle restée en jachère depuis l'année précédente.

Il restait encore à récolter pommes, figues et châtaignes et l'hiver serait là.



Comme souvent durant cette période où la besogne se faisait rare, il comptait louer ses services chez les « Theilhet », tisserands d'Allier.

Sa femme louerait les siens chez les « Roche » de la Cavaille et ses fils iraient donner la main à la carrière des Garissoux.

La terre rapportait peu et il était nécessaire de trouver de quoi vivre durant l'hiver.

Il devait déjà des petites sommes d'argent à Jean Goudet du Petit Moulin qui lui avait avancé la farine des derniers mois et à Marc Faurie, le chirurgien du bourg qui avait soigné le bras de son plus jeune fils qui avait chuté durant l'été du haut d'une charrette pleine de foin.

Dans le sol, le coutre de fer de l'outil buta sur quelque chose de dur.

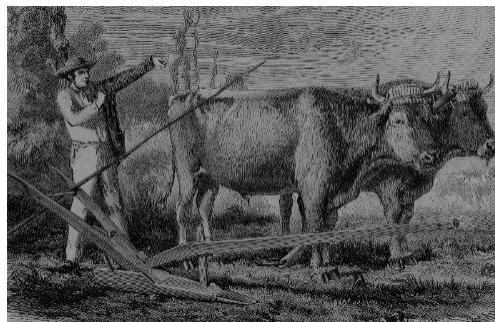
La charrue tressauta et Léon appuya un peu plus fort sur les mancherons.

Fait essentiellement de pièces de bois, l'outil faisait l'objet d'un soin tout particulier.

Léon en connaissait chaque pièce, il était capable de déterminer, suivant la terre qu'il allait labourer, le moindre réglage nécessaire au labour.

Dans la grange, de solides morceaux d'acacia bien secs attendaient sagement qu'une partie de la charrue se fragilise ou cède sous l'effort brutal imposé par la terre et les bêtes.

Léon, en peu de temps, aurait réalisé et remplacé la pièce de bois usagée.



Malgré cela, le travail était épuisant autant pour le conducteur que pour les bœufs. Il jeta un œil derrière lui et observa ses deux fils qui ramassaient les mauvaises pierres sur lesquelles le soc avait buté.

Plus loin, dans la « maison » de petite mesure, sa femme et son plus jeune fils étaient occupés à trier les noix.*

Il songea, avec dépit, que sa modeste propriété ne suffirait pas à assurer l'avenir de ses trois fils et qu'il serait bientôt l'heure de leur trouver une place...

*« Dia ! * » Les bœufs se dirigèrent vers la gauche.*

C'étaient de bonnes bêtes, dociles et endurantes et elles n'avaient même pas attendu l'ordre de Léon pour tourner.

« L'aiguillade » qu'il gardait toujours en main ne lui servait plus depuis bien longtemps.*



Dans le sol, un petit pot en terre cuite que le soc venait de remonter du sol se brisa sous le lourd sabot d'un des bœufs.

Les ancêtres de Léon avaient toujours utilisé un bœuf afin de travailler cette terre parfois si difficile et il en avait fait de même allant même à s'endetter lourdement pour en acheter un deuxième.

Un sourire passa sur son visage rugueux. «Vingt ans déjà! ».

Il savait que ses bêtes étaient en fin de vie et, même s'il ne le disait pas, ce sentiment lui pesait sur le cœur. Vingt ans, ce n'était pas rien ! Vingt ans de vie commune, vingt ans de labeur, d'embûches diverses et, finalement, vingt ans d'un sentiment que seuls ceux qui travaillent près des bêtes peuvent comprendre...

L'attelage se trouvait maintenant face au sillon qu'il venait de creuser. Léon constata que ses deux fils n'avançaient plus.

« Sacrés « gouyats», c'est pas la peine qu'ils se donnent, ça va les fatiguer !»*

« Oh !». Léon se résigna à stopper l'attelage. Avec de grandes enjambées il s'approcha de ses fils qui semblaient comme fascinés par la terre. Dans un premier temps, il ne remarqua pas les scintillements que la faible lumière du jour laissait encore percevoir.*

Puis, à quelques mètres de ses fils, son regard tomba sur une pièce.

Pas n'importe quelle pièce... mais une pièce d'or !

N'en croyant pas ses yeux, il frotta à plusieurs reprises la pièce sur son pantalon.

De l'or, c'était de l'or, il n'en avait jamais tenu dans les mains mais il n'en était sûr !

De quoi rembourser ses dettes rien qu'avec cette pièce.

Léon tomba à genoux, prêt à remercier ce Dieu qui avait dû poser un instant son regard sur sa modeste personne.

Ce faisant, ses yeux se posèrent sur le sol devant lui et ses yeux s'écarquillèrent à en sortir de leurs orbites ... de sa position, jusqu'à celle de ses fils, les pièces dorées parsemaient le sillon laissé par la charrue ! Pas une... mais dix, vingt et bien plus encore...



Durant l'année qui suivit, Léon acheta des terres sur le bourg d'Allier et fit construire une imposante ferme aujourd'hui disparue et dont une partie de la charpente servira à construire la toiture d'une des actuelles maisons d'Allier...

Léon ne loua plus jamais ses services mais trouvait toujours une place pour l'un ou l'autre dans sa ferme durant l'hiver.

Pendant longtemps, on trouva dans son étable les plus beaux bœufs de la commune qu'il n'hésitait pas à prêter pour renforcer un attelage ou dresser de jeunes bêtes peu habituées à mener la charrue.

A part le curé de Veyrines qui recueillit sa dernière confession, personne ne sut jamais d'où venait cette heureuse fortune.

Au fond des chaumières, le soir près du cantou, il se dit que Léon avait été vu certaines nuits à l'arrière de sa vieille charrue labourant sans fin sa vieille parcelle de terre. Devant, deux énormes bœufs sans âge tiraient la machine dont le soc laissait dans son sillon des pièces d'or.

***** ** *****

« Cague » Deniers !*

Cagner : chier...

Maison : la cuisine, la pièce unique de la maison dans la maison !

Dia : commandement d'aller à gauche pour un attelage.

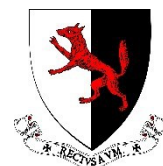
Aiguillade : bâton du conducteur de l'attelage pouvant être de différentes longueurs et pouvant se terminer par une pointe en fer.

Gouyats : les adolescents.

Oh ! : commandement d'arrêt pour un attelage.

Goupil

GOUPIL ©





**UNISSONS
NOS POUVOIRS,**
Devenons les héros
de l'économie d'eau !

Nos actions : votre eau, notre priorité

Grâce à notre **plan d'actions** pour la **protection de la ressource en eau**, nous œuvrons au quotidien pour **économiser cette richesse** indispensable à votre bien-être.

L'objectif : atteindre un taux de renouvellement des canalisations de **2% par an** et un rendement de **85%** sur l'ensemble du territoire.

Votre syndicat réalise chaque année **8,5 millions d'euros de travaux** rien que sur les réseaux d'eau.

VOTRE SYNDICAT EN QUELQUES CHIFFRES

10 M €
D'INVESTISSEMENTS
PAR AN

3500 km
DE CANALISATIONS

69
COMMUNES
DESERVIES

120 000
HABITANTS
CONCERNÉS



Contact : Syndicat EAU CŒUR DU PÉRIGORD – 255 rue Martha Desrumaux – 24000 PÉRIGUEUX – 05 53 35 86 33 – president@eaucoeurduperigord.fr

ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ET FESTIVITÉS



C'est un peu plus d'une centaine de personnes qui ont partagé une paëlla lors de la soirée de Saint Jean du samedi 24 juin dernier.

Les orages qui avaient assombri la semaine précédente ont laissé place à un temps propice à ce premier rendez-vous de l'été permettant à chacun de se retrouver autour de la buvette, d'échanger autour du repas et apprécier entre amis le feu de Saint Jean en toile de fond.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 et 15 août ! Les programmes arrivent, les bénévoles de l'association les distribueront prochainement.

REPAS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Il est bien connu qu'à Veyrines on tient bien à table... aussi, le dimanche 2 juillet, la Société de Chasse organisait son traditionnel repas.

Pendant que les courageux s'activaient autour des barbecues, friteuse, etc ... les entrées, charcuteries et salades trouvaient place sur les tables. La buvette était bienvenue par cette journée ensoleillée !

Les chapiteaux étaient bien remplis ce jour-là pour accueillir tout le monde et, pour reprendre une publicité des années 90 pour une bien connue chaîne de restauration... à Veyrines aussi, tous les gourmands s'y retrouvent !



Le Conseil des Jeunes de Veyrines de Vergt s'est réuni à plusieurs reprises ce dernier trimestre.



Une boîte à livres a été réalisée et installée devant la mairie. Chacun d'entre vous peut venir prendre, déposer ou échanger un livre



Ce service est gratuit et disponible 24 h/24.

Le renouvellement des livres est assuré par le Conseil des Jeunes.



**Commémoration
8 mai 1945**

Lors de la cérémonie du 8 mai, les enfants du Conseil des Jeunes ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

A tour de rôle, ils ont parcouru les paragraphes sur lesquels ils avaient réfléchi et échangé lors d'une séance préparatoire évoquant les causes de la Seconde Guerre mondiale mais aussi le conflit actuel aux portes de l'Europe, le souvenir du sacrifice pour la Paix et l'hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.

FESTIVITÉ organisée par les Jeunes

A l'occasion de la Fête des Mères, le Conseil des Jeunes de Veyrines de Vergt a souhaité innover et mettre à l'honneur les mamans des enfants âgés de 0 à 10 ans.

Parents et enfants étaient invités le samedi 3 juin à participer à un après-midi de convivialité (jeux et goûter).



Cette organisation représente plus d'une vingtaine d'invitations distribuées, la mise en place de jeux, de livres, l'achat des goûters, mais surtout l'envie de faire plaisir et nous remercions vivement les deux familles qui ont participé à ce rendez-vous.

A noter : Prochain RENDEZ-VOUS avec les Jeunes de Veyrines

Lors de leur dernière rencontre les Jeunes ont souhaité s'investir dans la campagne de sensibilisation d'Octobre Rose afin d'apporter leur soutien à la recherche contre le cancer du sein.

Une ou plusieurs randonnées (départ salle des fêtes) seront organisées au profit d'Octobre Rose en octobre prochain.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



Assistante Maternelle

Bonjour à tous(tes) !

Je m'appelle Marine Labouli, j'ai 26 ans et je suis Assistante Maternelle agréée par le Conseil Général de Dordogne depuis le 01/03/2023 pour 3 enfants.

Je réside Route de L'oseraie, à Veyrines-de-Vergt, maison de plain pied non-fumeur, avec un grand jardin,

Je suis titulaire d'un BAC ST2S, du CAP Petite Enfance et également du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.

Actuellement, il me reste 2 places disponibles à partir de Septembre 2023

J'ai moi même un petit garçon de 14mois qui s'appelle Raphaël, qui fera également partie de l'agrément,

Je propose d'accueillir vos enfants le : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Je commence l'accueil dès 8h.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements au 06.31.96.59.72

Au plaisir de vous rencontrer ,

A bientôt !

REPAS CHAMPÊTRE
À LA FERME de Bourginel

REPAS A LA FERME DE BOURGINEL

Vous vous êtes régalés les années précédentes et Ludovic aura le plaisir de vous accueillir à nouveau cette année pour de gourmandes soirées à la Ferme de Bourginel.

Peut-être que vous ne connaissez pas encore ...

alors, n'hésitez-pas à suivre les bonnes odeurs de plancha !

Les dates à retenir sont :

vendredi 4 août, vendredi 11 août, vendredi 18 août

N'oubliez-pas de réserver auprès de Ludovic au 06 77 78 92 16



ÉTAT CIVIL du 2ème trimestre 2023



MARIAGE : Madame Chantal Meiller et Monsieur Claude Thumelin

DÉCÈS : Monsieur Roland Agrafeuill à l'âge de 85 ans